

Éditorial



Chères Maurecourtoises, chers Maurecourtois.

La pandémie est toujours là avec ses nouveaux variants. Son intensité diminue mais pour autant, il ne faut pas baisser la garde et compromettre les efforts de nos soignants qui œuvrent depuis plus d'un an à préserver des vies.

En ce printemps 2021, l'horizon commence à s'éclaircir, de nouveaux centres de vaccination ont été ouverts renforçant celui de Cergy : Jouy-le-Moutier et Conflans-Sainte-Honorine. La municipalité pour sa part, avec la commission Action Sociale et Solidarité, a organisé les inscriptions auprès du centre de Conflans-Sainte-Honorine ainsi que le transport des personnes qui avaient des difficultés à se déplacer. Un grand merci :

- aux conseillers municipaux et au personnel qui ont véhiculé nos aînés,
- aux bénévoles qui ont assuré les missions d'accueil et de vaccination au centre.

A l'instar des mairies de Conflans-Sainte-Honorine, d'Achères, de Chanteloup-les-Vignes et d'Andrésy, Maurecourt a détaché du personnel au centre de vaccination pour assumer les tâches administratives. Cette solidarité entre nos communes aura donc permis de vacciner plus de 4 600 personnes à ce jour. Pour Maurecourt, via le circuit mairie, 227 personnes dont 102 de plus de 70 ans ont été vaccinées dans les délais prescrits par l'État (au 19 mai 2021).

Par ailleurs, nous rappelons que les centres de vaccination précités traitent aussi les demandes directes hors procédure mairie.

Au niveau national, les efforts portent leurs fruits, la pandémie, en France, marque le pas.

Le taux d'incidence baisse ainsi que le nombre de malades en réanimation.

Cela permet de retrouver une vie sociale avec les réouvertures des cafés et restaurants en terrasse, des lieux de culture et de divertissements ainsi que les commerces dits non essentiels et qui pourtant manquaient à chacun d'entre nous.

Si les actions dédiées à la lutte contre la COVID restent notre priorité, il n'en reste pas moins que la gestion communale exige de voter le budget. C'est ce que nous avons fait le 15 avril 2021.

A noter que ce budget 2021 marque une pause dans les investissements et que pour la sixième année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas.

Les dépenses d'équipements étant soldées, nous ne lèverons pas d'emprunt.

Bonne lecture à tous, cordialement,

Le Maire

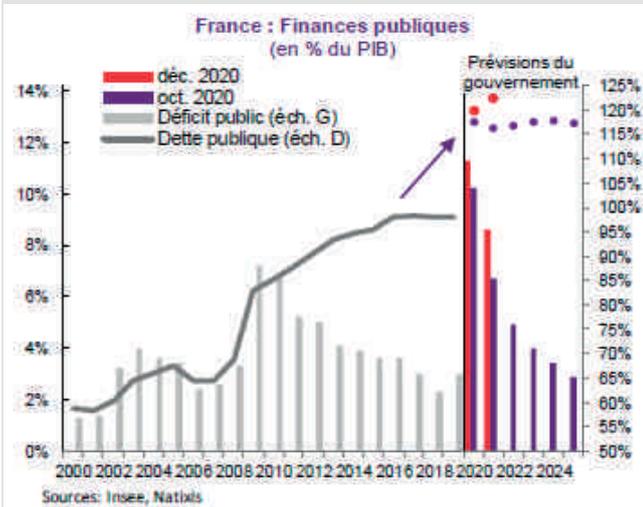
Joël Tissier

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Maurecourt - Débat d'orientation budgétaire 2021 - Comptes publics

COVID & Finances

Comme en 2020, le budget communal 2021 a été voté dans un contexte très particulier lié à la crise de la COVID 19.



« Cf. Doc. DOB Caisse d'épargne publiée janvier 2021 »

France : un impact durable de la crise sanitaire sur les finances publiques.

Sous le double effet de la baisse de l'activité et des interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire, le déficit public devrait atteindre 11,3 % du PIB en 2020, tandis que la dette publique s'élèverait à 119,8 % du PIB selon le 4^{ème} projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2020.

Pour 2021, le gouvernement prévoit, depuis décembre, une baisse du déficit public à 8,6 % du PIB et une dette publique à 122,3 % du PIB.

Pour autant, la forte augmentation attendue de la dette publique française ne devrait pas affecter sa viabilité en raison des coûts d'emprunt extrêmement bas liés à la politique très accommodante de la BCE.

En effet, compte tenu du niveau très faible de l'inflation, les taux d'intérêt devraient rester extrêmement bas pendant encore un certain temps.

« Cf. Journal le Monde - 30 avril 2021 - Plan de relance européen »

Il y a 9 mois, les 27 se sont entendus sur un plan de relance de 750 milliards d'€ (390 milliards de subventions et 360 milliards de prêts) destinés à aider les plus touchés par la COVID 19. Les plans de relance nationaux devront faire la part belle à la transition climatique (37% des dépenses au moins doivent y être consacrés) et à la numérisation de l'économie (20%). Par ailleurs un mécanisme de conditionnalité du versement des fonds au respect de l'État de droit a été mis en place, au grand dam de la Pologne ou de la Hongrie.

Le plan de relance représente « l'occasion du siècle pour l'Europe » selon le Président de la Commission, Ursula von der Leyen qui y voit une occasion unique de transformer l'économie européenne.

CA commune 2020 - Résultats

Avant d'afficher les objectifs assignés au budget, nous effectuons un rappel concernant la réalisation du budget précédent.

Résultats

L'année comptable s'est achevée sur les résultats suivants, tant en fonctionnement qu'en investissement :

Recettes d'investissement :

⇒ 4 205 545 €

Dépenses d'investissement :

⇒ 5 053 013 €

Soit un déficit d'investissement de : **847 467 €**

Recettes de fonctionnement :

⇒ 5 466 019 €

Dépenses de fonctionnement :

⇒ 3 957 632 € Soit un excédent de fonctionnement cumulé avant affectation de : **1 508 386 €**

Solde global après affectation 660 919 €

CA commune 2020 - Investissement

Recettes d'investissement

Dotation fonds divers et réserves 2 260 550 €

FCTVA 2018, TLE et une partie de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Subventions d'investissement 1 753 600 €

Subventions diverses (État, Conseil Dép, CACP)

Emprunt 0 €

Amortissement des immobilisations 191 394 €

Immobilisations corporelles 0 €

Total recettes (hors centimes cumulés) 4 205 545 €

Dépenses d'investissement

Remboursement emprunts 97 012 €

Dotations, fonds divers 500 €

Subventions d'investissement 30 000 €

Immobilisations incorporelles 26 310 €

Études voiries, licences informatiques...

Immobilisations corporelles 2 959 554 €

Solde restaurant scolaire, solde église, isolation Chantebelle, terrains de football...

Déficit antérieur reporté 1 939 636 €

Total dépenses (hors centimes cumulés) 5 053 013 €

En conclusion

Les travaux ont été soldés comme prévus grâce aux subventions et à l'emploi des excédents cumulés.

La commune n'a pas levé d'emprunt.

Maurecourt - Débat d'orientation budgétaire 2021 - Comptes publics

CA commune 2020 - Fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	75 347 €
<i>Remboursement sur rémunération du personnel</i>	
Produits des services et des domaines	289 578 €
<i>CLSH, restaurant scolaire, garderie, études</i>	
Impôts et taxes	3 762 428 €
<i>Contributions directes (Impôts), taxe sur l'électricité (SIERTECC), taxe additionnelle aux droits de mutation, droits de place</i>	
Dotations et subventions	540 344 €
<i>Dotation forfaitaire (DGF), Dotation Solidarité Rurale (DSR), Dotation des bibliothèques (DGD), Dotation État pour les Contrats Emploi (CAE), participation du Département pour les transports, subvention CAFY pour CLSH, RAM, Espace Jeunes, Allocations compensatrices.</i>	
Autres produits de gestion courante et produits de participations	25 462 €
Produits exceptionnels	2 367 €
Excédent de fonctionnement reporté	770 488 €

Total recettes (hors centimes cumulés) 5 466 019 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	1 044 195 €
<i>Les charges ont baissé significativement compte tenu de l'effet COVID.</i>	
Charges de personnel	1 994 138 €
<i>Les charges salariales ont baissé. Néanmoins, ces charges devrait être compensées pour partie par l'augmentation de la DGF que, paradoxalement, l'État amoindrit chaque année.</i>	
Atténuations de produits	208 466 €
<i>FNGIR, taxes liées à la réforme de la TP. Les communes qui perçoivent plus que la TP antérieure abondent ce fond. A noter que ce poste intègre la pénalité annuelle pour déficit de logements sociaux.</i>	
Autres charges de gestion courante	447 752 €
<i>Nous trouvons dans ce poste les subventions versées au CCAS, associations, services incendie...</i>	
Charges financières	49 579 €
Autres charges exceptionnelles	22 105 €
Dotations aux amortissements	191 394 €

Total dépenses (hors centimes cumulés) 3 957 632 €

CA assainissement 2020 - Fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Produits des services et domaines	105 342 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	459 305 €
Total avec excédents reportés (hors centimes cumulés)	564 647 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	21 785 €
Dotations aux amortissements	67 560 €
Total dépenses (hors centimes cumulés)	89 346 €

CA assainissement 2020 - Investissement

Amortissements	67 560 €
Dotation, fonds divers	4 299 €
Excédent d'investissement reporté	170 399 €

Total recettes (hors centimes cumulés) 242 958 €

Dépenses d'investissement

Immobilisations corporelles	623 217 €
Total dépenses (hors centimes cumulés)	623 217 €

Conclusions CA 2020

Investissement

L'exercice 2020 aura permis les travaux suivants :

- isolation de la maternelle Chantebelle
- solde du nouveau restaurant scolaire
- solde rénovation de l'église
- terrains de football
- diverses réparations ou réaménagements de voiries.

Dans un même temps, la commune poursuit ses efforts pour réduire ses dépenses énergétiques et maintient un effort important pour entretenir les bâtiments.

Fonctionnement

En 2020, l'État dans le cadre de la réduction des déficits publics a baissé la DGF de 27 106 €.

Pour compenser cette perte, il aurait fallu augmenter les impôts locaux de 1%, ce que nous n'avons pas voulu faire.

Maurecourt - Budget 2021

Budget d'investissement 2021

Recettes d'investissement

Dotation, fonds divers et réserves	1 252 467 €
<i>FCTVA 2020, TLE dont 847 467 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.</i>	
Subventions d'investissement	251 102 €
Amortissement des immobilisations	180 000 €
Opérations patrimoniales	45 210 €
Produits des cessions d'immobilisations	20 000 €
Virement section de fonctionnement	1 024 437 €
Total recettes	2 773 218 €

Dépenses investissement

Remboursements emprunts	97 100 €
Immobilisations incorporelles	63 825 €
Sub. équipement versée à un tiers	13 800 €
Immobilisations corporelles	1 705 815 €
Déficit antérieur reporté	847 467 €
Total dépenses	2 773 218 €

Budget de fonctionnement 2021

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général **1 317 130 €**
 Ce sont principalement des charges de fonctionnement (EDF/Gaz/Eau/Alimentation cantine, fournitures d'équipements de voirie, administratives et scolaires).
Nota: Depuis 2010, nous sommes obligés d'y intégrer la totalité de nos dépenses concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunication autrefois affectées au budget d'investissement, **ce qui permet à l'État de ne plus nous reverser la TVA sur le montant des travaux !**

Charges de personnel **2 069 400 €**

Le chapitre est en hausse. Cela est lié à la remise à niveau de l'effectif des services techniques. A noter qu'il intègre aussi les augmentations des agents négociés dans le cadre d'accords entre la fonction publique et l'État sur lesquels la commune n'a aucune prise.

Impôts et taxes (FNGIR) + pénalité loi SRU **210 025 €**

La commune paie une pénalité annuelle car elle n'a pas atteint le quota de logements sociaux (25%) imposé par la loi SRU. Elle ne paie pas la pénalité triennale puisqu'elle a rempli ses objectifs.

Autres charges de gestion courantes **450 105 €**

Dotations au CCAS, SDISS, subventions aux associations, etc.

Charges financières **44 164 €**

Elles continuent de baisser.

Autres charges exceptionnelles **1 000 €**

Dotation aux amortissements **182 000 €**

Virement à la section d'investissement **1 024 437 €**

Total **5 298 262 €**

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges **40 000 €**

Remboursement sur rémunération du personnel.

Produit des services et des domaines **454 900 €**

CLSH, restaurant scolaire, études.

Impôts et taxes **3 686 570 €**

Cette année encore, les taux d'imposition n'augmenteront pas. La dernière augmentation remonte à 2015.

Dotations et subventions **428 473 €**

Dotation forfaitaire (DGF), Dotation Solidarité Rurale (DSR), Dotation des bibliothèques (DGD), subventions CAFY : CLSH, RAM, Espace Jeunes. Allocations compensatrices des TH/FB/FNB/TP.

Produit de gestion courante **22 800 €**

Revenu des immeubles, etc.

Produits exceptionnels **4 600 €**

Excédent de fonctionnement reporté **660 919 €**

Total **5 298 262 €**

Conclusion - Budget 2021

Investissements

L'année 2021 sera une année de pause.

En effet, la commune doit travailler à la recherche de subventions pour financer ses investissements futurs. Parmi celles-ci, la mise aux normes des bâtiments pour assurer les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le bâtiment de la mairie est concerné.

Desservi actuellement par des escaliers, il devra être équipé d'un ascenseur à destination des PMR et du personnel.

A savoir que le non respect de cette exigence est générateur de fortes pénalités financières applicables prochainement.

La commune profitera de ce réaménagement pour améliorer les espaces de travail qui sont devenus vétustes et étriqués surtout à l'étage.

Elle intégrera aussi l'agence postale dans son réaménagement puisque la poste telle que nous la connaissons ne sera plus assurée. Le service au guichet sera repris par la mairie.

Le verdissement de la commune qui contribue aussi au stockage des émissions de CO2 sera poursuivi.

Les réseaux électriques et téléphoniques situés rue Strubin et rue Maurice Berteaux seront enfouis.

Les dépenses propices à la réduction des émissions carbone seront maintenues.

Fonctionnement

Compte-tenu des impacts liés à la COVID 19 sur certaines activités, nous n'avons pas remplacé systématiquement le personnel partant en retraite. Inversement, pour assurer le bon fonctionnement (en particulier des services périscolaires dès la fin du 1^{er} confinement) nous avons maintenu nos effectifs sur ce secteur malgré une baisse de charge liée à une fréquentation moindre des enfants.

Nous resterons prudents sur les dépenses de personnel.

Taxes par collectivités territoriales - Évolutions

Rappel

Nous rappelons que les taux d'imposition votés par la ville n'ont pas augmenté depuis 2015 (Cf. tableau ci-dessous)

Ville de Maurecourt - Comparaison 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 / 2020 / 2021

Taux 2015 (%)		Taux 2016 (%)		Taux 2017 (%)		Taux 2018 (%)		Taux 2019 (%)		Taux 2020 (%)		Taux 2021 (%)		Écart 2015 2021
TH	15,41	TH	/	/										
TF	19,93	TF	31,51	+ 11,58										
TFNB	61,75	0												

2015 à 2020
Pas
d'augmentation
des taxes
communales

2021
augmentation de
la TF en
compensation
de l'annulation
de la TF du
département

Communauté d'Agglomération de Cergy - Pontoise (CACP) Comparaison 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 / 2020 / 2021

Taux 2015 (%)		Taux 2016 (%)		Taux 2017 (%)		Taux 2018 (%)		Taux 2019 (%)		Taux 2020 (%)		Taux 2021 (%)		Écart 2015 2020
TH	6,63	TH	7,41	TH	0	0								
TF	0,242	TF	1,91	0										
TFNB	2,56	TFNB	2,56	TFNB	2,56	TFNB	2,56	TFNB	2,56	TFNB	2,56	TFNB	2,56	0

2017, 2018 ,
2019, 2020 et
2021
Pas
d'augmentation
des taxes
CACP

Conseil départemental des Yvelines Comparaison 2015 / 2016 / 2017 / 2018 / 2019 / 2020 / 2021

Taux 2015 (%)		Taux 2016 (%)		Taux 2017 (%)		Taux 2018 (%)		Taux 2019 (%)		Taux 2020 (%)		Taux 2021 (%)		Écart 2020 2021
TF	7,58	TF	12,58	TF	12,58	TF	12,58	TF	12,58	TF	11,58	TF	/	- 11,58

2017, 2018 2019
pas
d'augmentation

2020
Diminution de
la TF de : 1%

2021 la TF est
transférée à la
commune

Il est à préciser que, depuis l'année dernière, le taux communal de la taxe d'habitation (15,41%) n'est plus voté par le conseil municipal puisque cette taxe a été supprimée par l'État.

A partir de cette année, l'État transfère la taxe foncière départementale (11,58 %) aux communes.

Celle-ci passe donc de 19,93 % à (19,93 % +11,58 %) = 31,51 %, ce qui ne change rien pour le contribuable, puisque cette augmentation est compensée par la suppression de la taxe foncière départementale.

Santé - Vaccination

Centre de vaccination de Conflans-Sainte-Honorine :

Depuis l'ouverture du centre de vaccination de Conflans-Sainte-Honorine le 29 mars 2021, 227 Maurecourtois ont été vaccinés (au 19 mai 2021) via l'inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maurecourt.

La réservation se fait par Doctolib sur une page dédiée aux « prescripteurs » du CCAS.

Le CCAS est la porte d'entrée des prises de rendez-vous pour les personnes n'ayant pas la possibilité de s'inscrire sur internet.

Le CCAS a pour mission de faire la première information sur la vaccination, vérifier les critères d'éligibilité (âge), prendre le RDV et proposer le transport si besoin.

Les chiffres du 19 mai 2021 des personnes vaccinées au centre de vaccination de Conflans-Sainte-Honorine via le CCAS depuis le 29 mars 2021 :

- 40 personnes ayant plus de 80 ans.
- 23 personnes ayant entre 75-79 ans.
- 39 personnes ayant entre 70-74 ans.
- 42 personnes ayant entre 65-69 ans
- 36 personnes ayant entre 60-64 ans.
- 26 personnes ayant entre 50-59 ans.
- 21 personnes ayant entre 18-50 ans.

De plus, la prise de rendez-vous via Doctolib personnel est possible, c'est-à-dire qu'il y a la possibilité de prendre rendez-vous en ligne afin de réserver les 2 consultations correspondant aux 2 injections du vaccin. Le nombre de personnes ayant été vaccinées grâce à une inscription sur internet est difficilement quantifiable.

Les autres centres de vaccination

Nous avons également la possibilité de nous rendre dans les autres centres de vaccination de proximité. Nous avons recensé 173 Maurecourtois entre 50-99 ans qui ont été vaccinés dans les différents centres de vaccinations de proximité (Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Montigny-le-Bretonneux, Poissy, Argenteuil, Cergy, Jouy-le-Moutier ...) à la suite d'une enquête de vaccination réalisée en mars 2021.

Les chiffres du 06 mai 2021 des personnes vaccinées dans les différents centres de vaccination :

- 74 personnes ayant plus de 80 ans.
- 51 personnes ayant entre 75-79 ans.
- 30 personnes ayant entre 70-74 ans.
- 7 personnes ayant entre 65-69 ans
- 10 personnes ayant entre 60-64 ans.
- 1 personne ayant entre 50-59 ans.

Conclusion

Le personnel de Maurecourt assure 4 demi-journées de travail administratif par semaine au centre de vaccination de Conflans.

Plusieurs conseillers municipaux assurent le transport des personnes à mobilité réduite jusqu'au centre. Un autre, ancien infirmier, réalise les vaccinations.

La municipalité ne relâche pas ses efforts. La lutte contre la COVID doit rester une priorité. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Don du sang

Merci pour votre soutien et votre collaboration !

Solenne Ramirez

J'en profite pour me présenter à vous, je suis la nouvelle Chargée de Promotion du Don dédiée à votre commune. Vous trouverez ci-après mes coordonnées. Au plaisir d'organiser la prochaine collecte ensemble !

Solenne Ramirez—Chargée de Promotion du Don

Tél. : 07 64 87 36 05 ou 01 30 17 33 07

Etablissement Français du Sang - Site de Pontoise

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

2, avenue de l'Ile-de-France - BP 9 95300 PONTOISE



Biodiversité - Zone humide

Préambule

La France est une terre reconnue pour la richesse de sa biodiversité.

Elle le doit à la diversité de ses habitats floristiques et faunistiques qui, des montagnes aux espaces marins, en passant par les zones de campagne, couvrent son territoire.

Parmi ceux-ci, figurent les zones humides qui rendent un grand nombre de services de par le monde.

Les services des zones humides

Cf. Ramsar.org. Journée mondiale des zones humides rendue possible grâce au fond Danone pour l'eau.

« 3%...pour l'humanité

3% seulement de l'eau que recèle la planète est de l'eau douce, principalement sous forme de glace. Chaque être humain a besoin de 20 à 50 l d'eau par jour pour boire, faire la cuisine et nettoyer. Les zones humides fournissent cette eau et aident à recharger les nappes souterraines.

Épuration de l'eau

- Les zones humides épurent l'eau et filtrent les déchets dangereux qu'elle contient. Les plantes des zones humides peuvent aider à absorber les engrais et les pesticides dangereux ainsi que les métaux lourds et les toxines libérées par l'industrie.

Les zones humides nourrissent l'humanité

- Le riz nourrit 3 milliards de personnes.
- En moyenne nous consommons 19 kg de poissons par personne. La plupart des poissons exploités commercialement grandissent dans les marais et les estuaires.
- 70% de toute l'eau douce exploitée au plan mondial

sert à l'irrigation des cultures.

Les zones humides regorgent de biodiversité

- 100 000 espèces de poissons d'eau douce.
- Elles sont vitales pour les oiseaux, la nidification et la migration.

Les zones humides amortissent les chocs

- Les tourbières et les prairies humides agissent comme des éponges naturelles, absorbant les précipitations, créant de vastes mares en surface qui amortissent les crues et...les sécheresses.

Les zones humides aident à lutter contre les changements climatiques

- A elles seules les tourbières stockent 2 fois plus de carbone que toutes les forêts du monde.

Les zones humides assurent des moyens d'existence et des produits durables

- 61,8 millions de personnes travaillent directement dans la pêche et les pêcheries, les bois de construction, les huiles végétales, les plantes médicinales, les fourrages, etc.

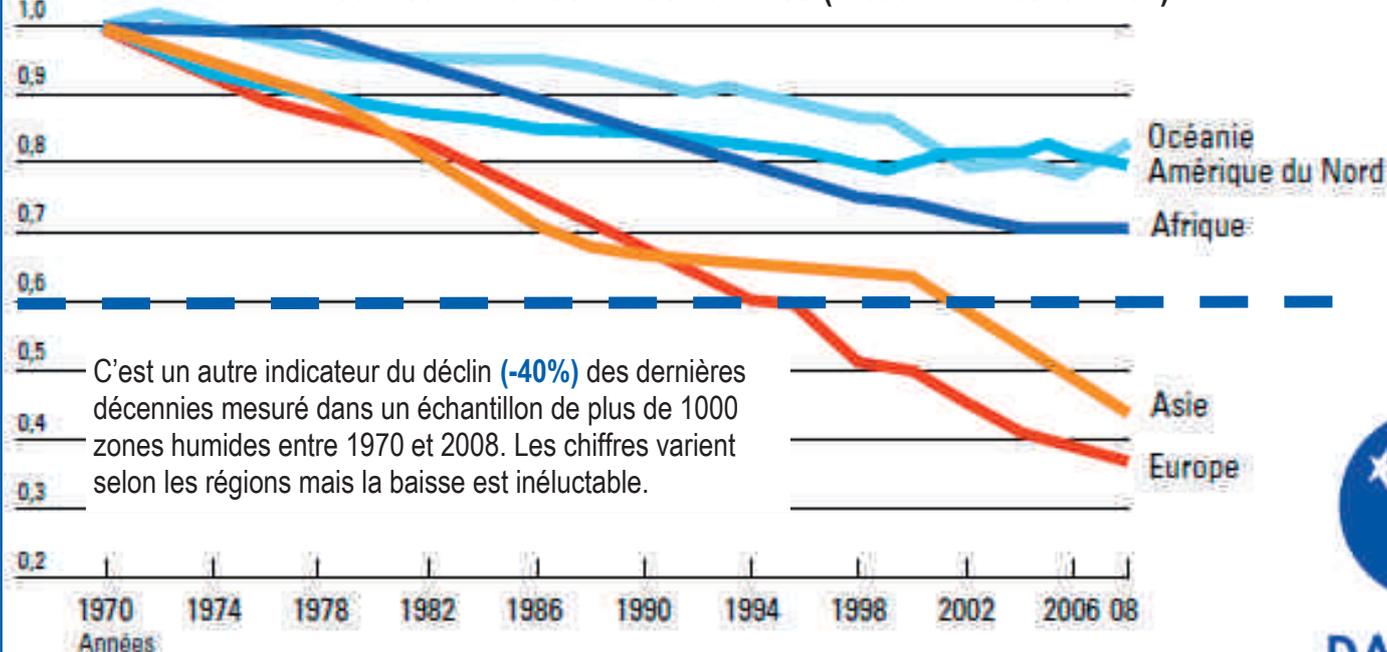
Un avenir sans zone humide

64 % des zones humides ont disparu depuis 1900. Dans certaines régions et en particulier en Asie, la perte est encore plus grande.

En raison de ce déclin rapide, l'accès à l'eau douce diminue pour 1 à 2 milliards de personnes à l'échelle mondiale tandis que la maîtrise des crues, le stockage du carbone et les moyens d'existence traditionnels assurés par les zones humides sont menacés. La biodiversité aussi est touchée.

Selon l'indice Planète vivante du WWF, les populations des espèces d'eau douce ont diminué de 76 % entre 1970 et 2010.

L'indice d'étendue des zones humides (Wetlands Extent Index)



Biodiversité - Zone humide

Quels sont les raisons de ce déclin?

Malheureusement, les zones humides sont souvent considérées comme des espaces à l'abandon, à drainer ou à combler et transformées pour d'autres usages.

Les principales causes de leur déclin et de leur dégradation sont :

- les bouleversements dans les modes d'occupation des sols, en particulier l'expansion de l'agriculture et du pâturage,
- la pollution de l'air et de l'eau et l'excès de matière nutritive,
- le détournement de l'eau par des barrages.»

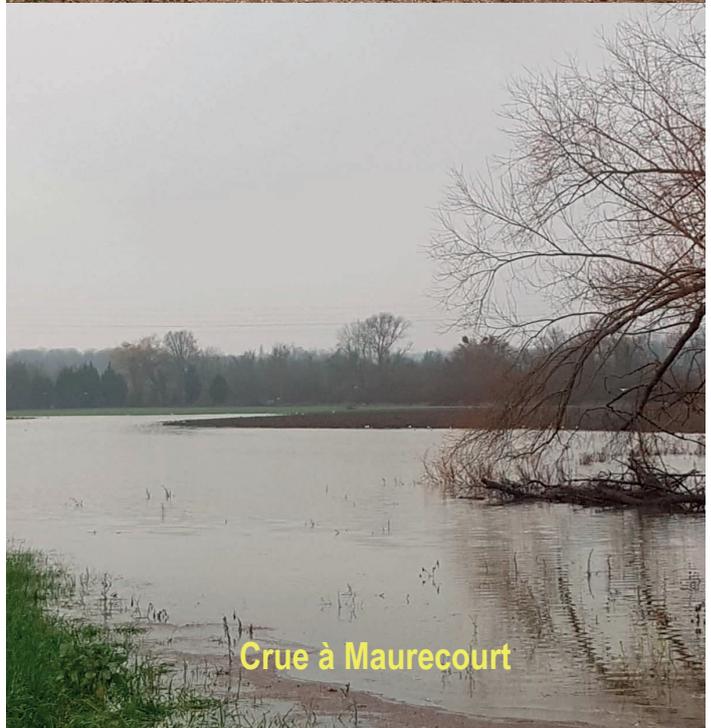
La zone humide de Maurecourt

Située sur les berges de l'Oise, elle a cumulé les dépôts sauvages, principalement des gravats de toutes sortes, ce qui constituait une zone peu propice aux différentes espèces...

Le projet retenu vise à reconstituer une partie d'une ancienne noue qui alimentait l'Oise et ainsi, de recréer un biotope de zone humide favorable à la faune et à la flore. Ce projet de re-végétalisation des berges s'inscrit dans la continuité de celui mené en 2011 sur ce secteur.



Passerelle piétonne
au débouché de la noue



Crue à Maurecourt



Petit boisement

Sommaire

<i>Éditorial du Maire</i>	<i>p 1</i>
<i>Débat d'orientation budgétaire</i>	<i>p 2 et 3</i>
<i>Budget 2021</i>	<i>p 4</i>
<i>Évolution des taxes</i>	<i>p 5</i>
<i>Santé vaccination, don du sang</i>	<i>p 6</i>
<i>Zone humide et sommaire</i>	<i>p 7 et 8</i>

« Maurecourt Les Nouvelles mai 2021 »

Bulletin municipal de la ville de Maurecourt

Directeur de la publication: **Joël Tissier**

Réalisation : **Jean-Pierre Baudin**



Impression: Imprimerie Grillet S.A-Vélizy